



COMPÉTITION MONTÉRÉGIE 2025

Tournoi de Karaté Kyokushin St-Luc (IKOKU Canada)

Organisé par Karaté Kyokushin St-Luc inc.

Samedi 6 décembre 2025 – Polyvalente Armand-Racicot, Saint-Jean-sur-Richelieu

Tournoi amateur sans prix en argent, organisé conformément au Décret gouvernemental du 28 octobre 2022 autorisant la reprise des compétitions de karaté amateur au Québec (Gouvernement du Québec – Ministère de l'Éducation, Direction du sport, du loisir et de l'activité physique).

1. Introduction

Cet événement vise à promouvoir la pratique du karaté Kyokushin dans un cadre sécuritaire et respectueux. La compétition est réservée aux athlètes amateurs, sans prix en argent, et se déroule dans l'esprit du Bushido. L'organisation respecte le Décret gouvernemental du 28 octobre 2022 sur la reprise des compétitions de karaté amateur au Québec.

2. Règlements officiels

Les règlements officiels sont ceux publiés sur le site www.karatestluc.ca dans la section « Compétition Montérégie 2025 ». Ils couvrent les épreuves de Kata, Kata Élite, Combats avec équipement et Combats sans équipement, avec les critères d'âge, de niveau et de sécurité définis par l'organisation.

3. Sécurité et assurance

Chaque participant doit être en bonne santé et ne pas avoir subi de commotion cérébrale au cours des six derniers mois. Un secouriste qualifié (ou un infirmier) sera présent sur place, et une trousse de premiers soins sera disponible. Une assurance responsabilité civile couvre l'ensemble des activités de la journée.

4. Annexe — Décret gouvernemental du 28 octobre 2022

Titre complet : Décret concernant les sports de combat entre athlètes amateurs sur le territoire québécois – reprise des combats et des compétitions de karaté.

Publication officielle : Gouvernement du Québec – Ministère de l'Éducation.

Lien : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/decret-concernant-les-sports-de-combat-entre-athletes-amateurs-sur-le-territoire-quebecois-reprise-des-combats-et-des-competitions-de-karate-43676>

Résumé : Le gouvernement du Québec autorise la tenue de compétitions de karaté amateur sur son territoire, à condition qu'elles soient organisées par un organisme structuré, sans bourse, et dans le respect des règles de sécurité.

7. Coordonnées

Karaté Kyokushin St-Luc inc.

1331, rue Bernier, Saint-Jean-sur-Richelieu (J2W 2M9)

Téléphone : (450) 515-7592

Site web : www.karatestluc.ca